

Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique).
Réflexion en marge d'une édition
Philippe George

Citer ce document / Cite this document :

George Philippe. Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique). Réflexion en marge d'une édition. In: Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France, 1988, 1990. pp. 377-388;

doi : <https://doi.org/10.3406/bsnaf.1990.9438>

https://www.persee.fr/doc/bsnaf_0081-1181_1990_num_1988_1_9438

Fichier pdf généré le 22/04/2018

ple le raccourci de la tête du lutteur vaincu, dont on ne voit que le haut du crâne.

Il est douteux que l'athlète prosterné le soit devant une statue : la place manque ; celle-ci est en partie occupée par une palme dont on voit le départ.

Le traitement des arbitres selon le type du « philosophe », crâne chauve et manteau blanc, suggérerait-il une interprétation seconde, d'ordre moral, du thème de l'ἀγών? On peut se poser la question.

A propos du départ de la course à pied, M. Joël LE GALL, m. r., estime que l'homme de la *rudis* ne peut avoir été chargé de libérer les coureurs en maniant la barrière ; en effet, en eût-il eu la force, étant placé à l'une de ses extrémités, il l'eût fait pivoter soit en la levant soit en l'abaissant, mais, que ce fût d'une façon ou de l'autre, il n'eût pas dégagé les coureurs simultanément. C'est donc probablement l'homme placé entre eux auquel incombait ce rôle : sa barbe indique d'ailleurs qu'il n'était pas un athlète et, probablement, qu'il n'était plus d'âge à prendre part à une telle épreuve.

M. André CHASTAGNOL, m. r., toujours à propos du départ de la course à pied, fait remarquer que les deux personnages semblent plutôt appuyés sur la barrière.

M. KHANOUSI répond que la scène correspond très exactement à la description que donne Philostrate.

Séance du 21 décembre

M. Philippe GEORGE, a. c. é., présente une communication intitulée : *Le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy (Belgique). Réflexions en marge d'une édition* *.

Publiés à la Commission royale d'histoire de Belgique¹, les 52 documents sur le trésor de l'abbaye de Stavelot-Malmedy sont des sources écrites permettant l'identification de reliques — authentiques, catalogues, listes de reliques, inventaires de trésors... — la plupart découvertes au cours d'un inventaire systématique des châsses et reliquaires de l'ancien diocèse de Liège, dans ses limites d'avant 1559, auquel nous travaillons depuis plusieurs années². Les châsses et reliquaires ouverts pour ce dossier-ci sont, à Stavelot : la châsse de saint Remacle et le buste-reliquaire de saint Poppon ; à Malmedy, les châsses de saint Quirin, saint Just, des saintes Albine et Émérentienne ; à Lierneux, la châsse de saint Simètre ; enfin des œuvres originaires de Stavelot-Malmedy, aujourd'hui conservées à Bruxelles comme le buste-reliquaire de saint Alexandre ou, à New York, comme le triptyque reli-

* C'est pour nous un plaisir de dédier ces quelques pages au Père Joseph van der Straeten.

1. Philippe George, *Documents inédits sur le trésor des reliques de l'abbaye de Stavelot-Malmedy et dépendances (IX^e-XVII^e siècles et XVII^e-XVIII^e siècles)*, dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. CLIII, 1987, p. 65-108 et p. 127-179. Toutes les mentions de reliques non explicitées ci-dessous proviennent de ces articles et nous nous dispenserons dorénavant de toutes références vu la présence de tables. Voir aussi notre ouvrage *Les reliques de Stavelot-Malmedy*, Malmedy, 1989.

2. Voir notre article *De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux Liège*, t. X, n^o 226, 1984, p. 509-530.

quaire de Stavelot³. Un dépouillement d'archives complète l'ensemble.

Le document le plus récent est un inventaire fait à la Révolution des reliques de la chapelle Saint-Vith de Stavelot. Ces reliques ont échoué au début du XIX^e siècle dans l'église de Stembert (Belgique, Province de Liège, arrondissement de Verviers) et ont malheureusement aujourd'hui disparu. La plupart furent vraisemblablement des acquisitions de l'abbé Wibald au XII^e siècle. Le plus ancien document retrouvé date du IX^e siècle. C'est une authentique conservée dans la châsse de Lierneux. Au total, pour tout l'Ancien Régime, nous trouvons environ 200 noms de saints dont des reliques étaient gardées à l'abbaye de Stavelot-Malmedy et dépendances.

La consultation des tables des noms de lieux et de personnes établies pour nos deux articles permet de dégager certains courants de dévotion et d'esquisser une géographie de la foi. La visualisation par des cartes de ces échanges religieux⁴ paraît, au premier abord, particulièrement suggestive, mais nécessite d'entrée de jeu plusieurs précautions indispensables. La présente contribution vise à montrer les difficultés d'élaboration d'une cartographie de ces routes de la foi⁵.

Trois domaines nous semblent utiles à explorer :

I. ORIGINE DES RELIQUES.

Tout d'abord l'aire d'origine des reliques reçues dans les deux monastères et dans leurs dépendances : les apports sûrs et datés, les apports hypothétiques.

Il importe cependant de bien spécifier que la connaissance du lieu d'ensevelissement primitif d'un saint ou de son endroit principal de culte ne permet bien sûr pas d'affirmer catégoriquement que la relique mentionnée dans nos documents en soit directement issue, hormis mention explicite. L'exemple le plus caractéristique est ici celui de saint Samson de Dol-de-Bretagne dont les reliques semblent avoir été acquises à Orléans.

Les cartes réalisées pour ce chapitre ne peuvent encore être produites tant que la publication systématique des trésors d'autres établissements n'est pas accomplie ou tout au moins un peu plus avancée, comme cela a été fait pour Solignac par exemple⁶. On se bornera

3. Certaines de ces œuvres forment un ensemble assez significatif de l'art mosan. Pour une vue d'ensemble, voir catalogue de l'exposition *Rhin-Meuse. Art et civilisation, 800-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972.

4. Très réticent au départ sur l'élaboration de pareilles cartes, nous avons été renforcé dans cette démarche par l'exposé de M. Parisse, *Cartographie des réformes monastiques lotharingiennes des X^e et XI^e siècles*, aux 5^e Journées d'études lotharingiennes. *Échanges religieux et intellectuels du X^e au XIII^e siècles en Haute et Basse-Lotharingie*, Luxembourg, Centre universitaire, 21-22 octobre 1988.

5. Pour reprendre le titre du beau livre de M.-M. Gauthier, *Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Fribourg, 1983.

6. J.-L. Lemaître, *Reliques et authentiques de reliques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*, dans

à observer les axes traditionnels : Rome et la Terre sainte avec pour Lierneux un lot exceptionnel de six authentiques du même scribe du X^e (?) siècle. Ensuite apparaissent les dépendances ecclésiastiques : Stavelot relève du diocèse de Liège et s'y retrouvent des reliques d'évêques de Tongres-Maastricht-Liège ; Malmedy dépend de Cologne et le culte d'Agilolf, ce moine de Malmedy devenu un pseudo-archevêque de Cologne, fut un remarquable trait d'union.

II. RELATIONS HUMAINES.

Les reliques, comme les manuscrits, ont voyagé. Comment expliquer le cheminement d'un établissement à l'autre du culte des reliques sinon essentiellement par les liens existant entre individus. Ce facteur humain est difficile à cerner. Multiples en effet sont les liens tissés au cours des siècles. Nous nous limiterons à deux d'entre eux :

Tout d'abord les liens personnels des moines que nous avons la chance de connaître, à savoir principalement les abbés de Stavelot-Malmedy. Ceux-ci cumulent en effet souvent plusieurs abbatiats ou sont plus spécifiquement liés à certains confrères ou établissements religieux. Ces liens pourraient permettre l'acquisition de reliques, de même lorsqu'un pèlerinage est entrepris. La réalisation d'une carte de tous ces contacts est presque impossible tant ceux-ci sont nombreux et divers. C'est là que réside la complexité du problème car si l'acquisition de reliques peut être contemporaine de l'écriture de l'authentique, elle peut aussi très bien lui être antérieure : les authentiques sont sans arrêt recopiées et la plus ancienne a pu disparaître. Avec Stavelot-Malmedy, on ne peut s'empêcher de penser aux carrières surprenantes d'abbés comme Poppon que l'action réformatrice met en contact avec de nombreux monastères, ou, au siècle suivant, Wibald ambassadeur de l'empereur ou son frère Erlebald qui lui aussi voyage beaucoup⁷.

Plus simple est la réalisation d'une carte des liens privilégiés entre établissements religieux à travers le réseau de fraternité. Nous avons résolu de dresser deux cartes de ce réseau en fonction de critères chronologiques. Tout d'abord, nous conservons une « Liste des églises avec lesquelles l'abbaye de Stavelot était unie par les liens de la confraternité », dont la plus ancienne copie date du XIV^e siècle⁸. On ignore donc la date précise à laquelle les liens initiaux furent noués. Tout au plus peut-on dire qu'au XIV^e siècle ces liens existaient. Plusieurs

B. S. N. A. F., 1985, p. 115-137. On y trouvera toutes les informations utiles pour Solignac et nous nous abstenons dorénavant de toutes références.

7. Sur Wibald, voir récemment A. Joris, *La renaissance du droit savant et le rôle de Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy*, Actes du colloque de Malmedy, *L'empreinte progressive de Rome sur les églises nationales*, Malmedy, 2-3 juin 1988, Aix-en-Provence-Malmedy, sous presse. Sur Erlebald, voir notre article *Erlebald († 1193), gardien des reliques de Stavelot-Malmedy*, dans *Le Moyen Age*, t. XC, 1984, p. 375-382.

8. J. Halkin et C.-G. Roland, *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, T. II, Bruxelles, 1930, n^o 1700, p. 657-658 (*Publication in-4^o de la Commission royale d'histoire*).

toutefois sont bien antérieurs, connus par différentes chartes de fraternités. Beaucoup de celles-ci concernent des renouvellements intervenus au XII^e siècle et on en est ici aussi réduit à ignorer la date de conclusion des actes initiaux. A la lecture de ces documents on ne trouve jamais aucune mention d'un don ou échange de reliques. Lorsqu'en 1268, les moines de Solignac obtiennent un bras de saint Remacle, ils rappellent dans leur lettre les liens de fraternité unissant les deux abbayes, liens rénovés trente ans plus tôt mais existant depuis longtemps. Cet exemple donne confirmation de l'importance de ces liens de fraternité qui, en rapprochant les établissements, leur permettent parfois l'acquisition de reliques. L'exemple de Solignac est intéressant à plus d'un titre. La liste médiévale des reliques de Solignac, écrite après 1268, porte bien mention de reliques de saint Remacle. Malheureusement il n'existe plus d'authentique. *De sancto Remaclo* est répété deux fois sur la liste avec pour la seconde mention l'identification suivante : *qui fuit primus abbas hujus abbatiae et post episcopus Leodiensis*⁹.

De saint Quirin, à Solignac, une authentique subsiste du IX^e siècle. Ce document est important pour Malmedy dont saint Quirin, un des martyrs du Vexin, allait devenir le patron. En effet, une des premières traces de culte du saint à Malmedy est un texte hagiographique du XI^e siècle, la *translatio Malmundarium et Miracula sancti Quirini ac aliorum*¹⁰, qui fait bien sûr allusion à une translation de reliques des saints du Vexin à Malmedy en 808, date avancée par le texte mais négligée par la critique. La question reste de savoir si les reliques de saint Quirin ont pu transiter par Malmedy vers Solignac. Des reliques de saint Ouen sont aussi attestées à Solignac et l'on se rappellera que Malmedy conservait, de la même translation de reliques des saints du Vexin, un morceau de la chasuble de saint Ouen. Enfin, on ajoutera au dossier le rôle d'intermédiaire de Stavelot-Malmedy pour les reliques des saints Thébains et des Onze mille Vierges, provenant peut-être de Cologne et obtenues en 1268 par Solignac.

III. CULTE DES SAINTS PATRONS DE L'ABBAYE.

Nous nous limiterons ici au culte du saint stavelotain par excellence, l'abbé-fondateur Remacle. François Baix en a retracé l'extension dans plusieurs articles bien documentés¹¹. Une carte est en cours d'élaboration sur le modèle mis au point par Mathias Zender pour le *Geschichtlicher Atlas der Rheinlande*. Elle répertoriera plus de 150 en-

9. L'attention mérite d'être attirée sur le souvenir épiscopal que laisse Remacle. Plus loin, on verra les peignes liturgiques rattachés à sa personne et l'on se rappellera l'usage de plus en plus exclusivement épiscopal de ce genre d'objet.

10. Éd. AA. SS., t. V, *Octobris*, 1852, p. 550-559. Cf. aussi le commentaire de F. Baix, *L'hagiographie à Stavelot-Malmedy*, dans *Revue bénédictine*, t. LX, 1950, p. 160-162.

11. H. Silvestre, *Les études de M. Baix sur saint Remacle et son culte*, dans *Scriptorium*, t. X, 1956, p. 120-122.

droits de culte. Nous voudrions rassembler ici les informations sur les « reliques historiques » de saint Remacle.

1. *Les sandales de saint Remacle.*

Une authentique de Lierneux, d'une écriture du XI^e siècle, porte la mention de sandales de saint Lambert ou (*sive*) de saint Remacle. La *Vita Landiberti vetustissima* rapporte l'épisode de Stavelot lors duquel Lambert perturbe le sommeil des moines en laissant tomber sa sandale et est puni de la pénitence de la croix¹². L'épisode sera repris par les *Vitae* postérieures¹³ et même illustré¹⁴. Nous aurions ici une relique originale et authentiquement stavelotaine de saint Lambert¹⁵.

Une autre authentique de Lierneux, du XII^e siècle, énumère des reliques de saint Remacle parmi lesquelles une de sa sandale (fig. 1). En 1263, on en envoie des fragments à Solignac. D'autres sources ont conservé mention des sandales de saint Remacle : ainsi le célèbre triptyque de Hugo d'Oignies conservé aujourd'hui à Namur porte la mention : *De sca(n)daliis s(anc)ti Remaculi*¹⁶, de même le *Sacrarium* (XVI^e siècle) de l'abbaye bénédictine de Saint-Trond : *aliquid e sandaliis s(an)cti Remaculi ep(iscop)j et co(n)fessoris*¹⁷.

Une paire de sandales liturgiques en cuir, datées de la seconde moitié du XII^e siècle, trouvées à Stavelot, est aujourd'hui conservée aux Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles¹⁸. M. Laurent les a étudiées et comparées à d'autres sandales conservées en Europe ; il leur suspecte une origine italienne¹⁹. Or, le 17 juillet 1162, l'abbé Erlebald, qui précisément avait voyagé en Italie, obtint de l'antipape Victor IV, la concession des insignes pontificaux : (...) *anulum, mitram, dalmaticam et sandalia* (...). Privilège renouvelé en 1167 par Pascal III et en 1172 par Calixte III à Erlebald et à ses successeurs²⁰. Ce qui retiendra notre

12. M. G. H., *S. S. Rer. Merov.*, t. VI, p. 358, n. 3.

13. Voir Ph. George, Catalogue de l'exposition *Saint Lambert. Culte et iconographie*, Liège, 1980, p. 12.

14. Voir B. de Gaiffier, *A propos de l'iconographie de saint Lambert*, dans *Zetesis, Mélanges E. de Strycker*, Anvers, 1973, p. 736-740, repris dans *Recueil d'hagiographie*, Bruxelles, 1977, n^o XII (*Subsidia hagiographica*, n^o 61).

15. Dom J. Dubois découvrit de semblables reliques « d'origine littéraire » (*La malle de voyage de l'évêque Germain de Paris* († 576), dans *B. S. N. A. F.*, 1983, p. 243-244).

16. F. Courtoy, *Le trésor du prieuré d'Oignies aux Sœurs de Notre-Dame à Namur et l'œuvre du frère Hugo*, dans *Bulletin de la Commission royale des monuments et des sites*, Bruxelles, t. III, 1952, p. 214-215.

17. Liège, Bibliothèque de l'Université, Manuscrit 366, fol. 47 r^o (P. 81 anc. numér.). En attendant, voir M. Coens, *Les saints particulièrement honorés à l'abbaye de Saint-Trond*, dans *Analecta Bollandiana*, t. 73, 1955, p. 180.

18. Dernière mention dans catalogue de l'exposition *Trésors des abbayes de Stavelot-Malmedy et dépendances*, Stavelot, 1965, n^o A 63, p. 53.

19. On verra principalement M. Laurent, *Des sandales liturgiques de Stavelot*, dans *Bulletin des Musées royaux d'art et d'histoire*, 3^e série, n^o 3, Bruxelles, 1929, p. 65-68, en attendant une nouvelle étude de l'œuvre.

20. Halkin-Roland, *Recueil...*, *op. cit.*, n^o 254, p. 485-486, n^o 260, p. 492-493

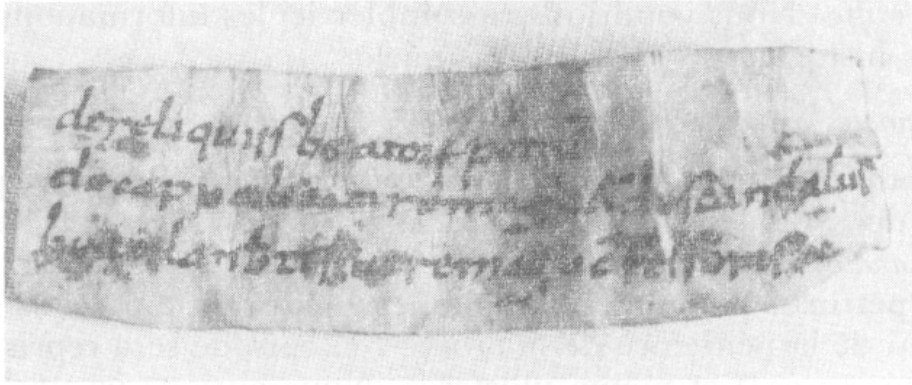


FIG. 1. — AUTHENTIQUE DE RELIQUES
DE LA CHASSE DE LIERNEUX :
De cappa, ... de scandaliis...

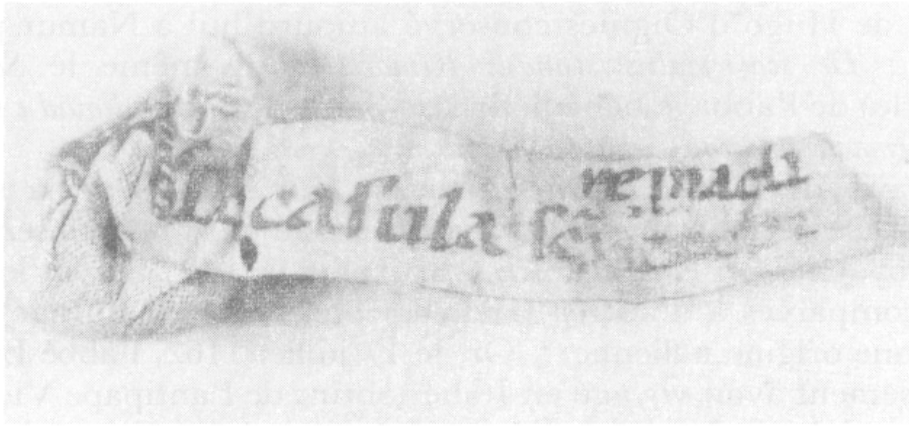


FIG. 2. — AUTHENTIQUE DE RELIQUES
DE LA CHASSE DE LIERNEUX :
De casula...



FIG. 3. — AUTHENTIQUE DE RELIQUES
DE LA CHASSE DE LIERNEUX :
De cappa, ... de Cocleario...

attention, c'est la « conversion hagiographique » de ces sandales : elles semblent bien avoir été considérées comme des reliques et furent peut-être réputées être ces sandales de saint Remacle que Martène et Durand écrivent avoir vues.

Le « pied de saint Remacle » est connu comme ancienne mesure, comme les pieds de saint Lambert et de saint Hubert. Remacle fut aussi associé aux vertus curatives des célèbres eaux de Spa. A la fontaine de la Sauvenière, l'empreinte dans la pierre du pied du saint donne lieu, depuis le XVI^e siècle, à un pèlerinage contre la stérilité. Le folklore connaît d'autres empreintes merveilleuses liées au souvenir du saint ²¹.

2. *Les vêtements de saint Remacle.*

Les vêtements ou ceux réputés être ceux de saint Remacle semblent avoir connu un même succès.

A Saint-Sauveur de Prüm en 1003 : *de vestimentis Remagli* ²². Parmi les authentiques du XI^e siècle de Lierneux : *De casula s(an)c(t)i Remaclii* (fig. 2) et *De cappa beati Remagli* (fig. 1). En 1263, un fragment « de la chasuble avec laquelle il fut enseveli » est envoyé à Solignac. A Waulsort, en 1615, « une pièce de la chasuble de saint Remacle » ²³. L'inventaire de 1619 de la sacristie de Stavelot révèle l'existence d'une : *Cappa beati patris Remaclii cum toga, casula et pannis quibus fuit involutus* ²⁴. Dans « quelques remarques curieuses touchant notre église et la caisse de notre patron S. Remacle » ²⁵ adressées en 1702 à Dom Mabilion, l'auteur ²⁶ inventorie les « habits et ornements que nous conservons de nostre patron S. Remacle (...), sa robe domestique, sa chasuble, 2 chappes, 3 étoles, un manipule, quelques sandales, deux peignes d'ivoire que l'on croit d'avoir servi à son usage ». En 1724, Martène et Durand rapportent : « Outre le corps de saint Remacle, on montre encore dans le trésor sa chasuble, son étole, son manipule, sa

et n^o 263, p. 497-498. Au point qu'au XVII^e siècle, Poppon est représenté sur son buste-reliquaire revêtu des ornements pontificaux (cf. P. Colman, *L'orfèvrerie religieuse liégeoise*, Liège, 1966, t. I, p. 113). A noter que Wibald en avait obtenu l'usage à titre personnel en 1154 (Halkin-Roland, *op. cit.*, n^o 247, p. 472).

21. F. Baix, *Légendes et folklore de saint Remacle*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XVI, 1952, p. 23-25.

22. D'après F. Baix, *Saint Remacle. Culte et reliques*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy*, t. XIX, 1955, p. 15.

23. F. Mirwart, *Abrégé de la vie et des miracles de s. Foredein*, opuscule rarissime aux dires de M. Coens (*Subsidia hagiographica*, n^o 37, Bruxelles, 1963, n. 3, p. 97), cité d'après Toussaint, *Histoire de l'abbaye de Waulsort et du prieuré d'Hastière*, Namur, 1883; A. de Raisse (*Hierogazophylacium Belgicum*, Douai, 1628) ne la cite pas dans sa description du trésor p. 541-544).

24. Liège, Archives de l'État, Fonds de Stavelot-Malmedy, I, 375, f. 14 r^o-15 r^o.

25. Publiées par U. Berlière, *Notes sur l'église de Stavelot*, dans *Leodium*, t. IX, 1910, p. 143-144.

26. W. Legrand pense que l'auteur de ces « remarques » est l'abbé Herbeto et non Martène et Durand. Sur Jean Herbeto, voir F. Baix, *Jean Herbeto, curé de Fexhe-Slins*, dans *Bulletin de la Société royale le Vieux Liège*, t. III, 1950, p. 449-456.

chappe, ses sandales, sa cucule et son peigne. Rien au monde ne m'a touché que de voir sa cucule. Elle est d'une étoffe très grosse, de couleur brune et toute rapetassée. C'étoit-là l'habit d'un homme qui dans le siècle avoit paru avec éclat à la cour de nos rois, et qui après avoir jouï plusieurs années d'un très-grand et très-riche évêché, s'étoit retiré dans une solitude affreuse, pour y vivre dans les exercices d'une rigoureuse penitence. La forme de la cucule est semblable à celle des anciennes chasubles, c'est-à-dire qu'elle couvre tout le corps et qu'il n'y a pas de manches, avec cette différence qu'il y a au dessus un petit capuce pointu, qui y est attaché [...]. C'est le plus précieux monument d'antiquité que nous ayons en ce genre, et il m'a paru si respectable, que j'ai cru faire plaisir aux lecteurs de le représenter ici »²⁷. Dom Martène parle ailleurs encore de la cuculle monastique, avec son capuce pointu, attribuée à saint Remacle, « faite d'une étoffe grossière, presque semblable à celle dont les capucins confectionnent aujourd'hui leurs vêtements et de même couleur »²⁸. Il avoue n'avoir jamais rencontré ailleurs pareil monument d'antiquité ; Mabillon non plus. C'est pourquoi il juge bon de la reproduire *ad futurorum instructionem et aedificationem*.

Vers 1622/1626, un chroniqueur parle de la tunique du saint : « La qualité de cette tunique est un peu différence des nôtres ; elle est de couleur sang, d'un tissu très fin, sans manches ; pour la couleur, il était permis autrefois de la choisir à son gré »²⁹.

Une fois encore l'exemple de Solignac est intéressant à plus d'un titre. En 1263, Stavelot accorde des reliques historiques de Remacle — bâton, chasuble, sandale — en attendant de pouvoir envoyer des restes de son corps. Cinq ans après, Solignac obtient une relique corporelle du saint. Pourquoi ? Le texte le précise : parce que les ossements du saint, contenus dans sa châsse, sont remplacés, entre 1263-1268, dans une nouvelle châsse, l'actuelle châsse conservée aujourd'hui à Stavelot³⁰. Ouvrir une châsse — nous parlons d'expérience — est une entreprise parfois difficile. Les moines ont sans doute préféré attendre la translation nécessaire de l'ancienne vers la nouvelle châsse pour prélever la relique souhaitée. Les reliques historiques, vu leur nombre, ne sont pas conservées dans la châsse³¹ ; elles sont plus accessibles.

En 1654, l'archiviste de Stavelot, Dom Benoît delle Rive, s'écriait :

27. *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins (...)*, Paris, 1724, p. 155.

28. Dans J. Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, Paris, t. VI, 1739, p. 571 et pl. 572 (reprod. dans *AA. SS.*, t. I, *Sept.*, p. 692, n° 91).

29. Traduction par F. Baix du manuscrit II 3035, fol. 20 v°, de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

30. Sur cette châsse, voir en dernier lieu A. Legner, dans le catalogue de l'exposition *Monumenta Annonis, Köln und Siegburg. Weltbild und Kunst im hohen Mittelalter*, Cologne, Schnütgen-Museum, 1985, n° E 9, p. 214.

31. Ceci semble confirmé dans les *quelques remarques curieuses touchant (...) la caisse de notre patron saint Remacle*, *op. cit.*, p. 144, et Martène-Durand, *op. cit.*

« Ici se trouvent l'habit, l'étole et les sandales de saint Remacle ; venez, voyez et palpez ! »³². En 1781, on s'aperçoit lors d'une « visite » des reliquaires qu'un fragment de la cuculle de saint Remacle a disparu. On n'hésite pas à le remplacer par un autre morceau coupé dans l'habit même du saint.

D'après une authentique du XVIII^e siècle, le trésor de Tongres conserve un morceau de la chemise de saint Remacle : *De camisia s(anc)ti Remaculi epis(copi) et conf(essoris)*. Il s'agit d'un fragment d'étoffe de lin, d'Europe occidentale antérieur au XI^e siècle³³.

Par ailleurs, des tissus enveloppaient les reliques de saint Remacle. Ceux-ci ont malheureusement disparu. Déjà au XVIII^e siècle on apprend leur perte : « On a ouvert la dite caisse l'an 1609 et l'an 1657 pour changer le coffre de bois dans lequel les sacrés ossements sont enfermés et pour renouveler les loques qui les enveloppent »³⁴.

3. Autres objets personnels ou réputés de saint Remacle.

Un fragment du bâton pastoral de saint Remacle est envoyé en 1263 à Solignac. C'est pourvus de ce bâton — *cum baculo patroni nostri* — que les moines de Stavelot se rendent à Malmedy, puis à Aix-la-Chapelle devant l'empereur Henri IV pour réclamer justice, dans la lutte qui met aux prises les deux monastères (1065-1071)³⁵. Ce bâton est aujourd'hui disparu. Dans une scène du retable de Stavelot, on voit le roi Sigebert investir par la crosse Remacle du diocèse de Maastricht³⁶.

La mention sur une authentique de Lierneux d'une écriture du XII^e siècle d'une relique *De cocleario* de saint Remacle paraît unique (fig. 3)³⁷.

Vers le milieu du X^e siècle, on conservait toujours à Stavelot, suspendu au-dessus de son autel, le calice de saint Remacle. L'abbé Airic de Cornelimunster, inspirateur de la rédaction des *Miracula sancti Remaculi*, reçut une *cuppa* qui avait été à l'usage de saint Remacle, « objet d'autant plus vénérable qu'il avait échappé miraculeusement à un vol ». Airic fit enrober d'or cette relique qu'il suspendit avec des chaînes d'argent

32. Lettre à Henschenius du 8 avril 1654 dans le manuscrit 8940, fol. 136-136 v^o de la Bibliothèque Royale de Bruxelles (= éd. dans *AA. SS.*, t. I, *Sept.*, p. 691-692, n. 89-90). D'après F. Baix, *Saint Remacle...*, *op. cit.*, n. 24, p. 9.

33. Voir catalogue de l'exposition *Textiel van de vroege middeleeuwen tot het Concilie van Trente*, Louvain-Tongres, 1988, p. 128-129.

34. Berlière, *Notes...*, *op. cit.*, p. 145.

35. *Triumphus S. Remaculi*, *M. G. H.*, *SS.*, t. XI, I, c. 9 et 14, p. 442 et 444.

36. Cf. Catalogue de l'exposition *Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy et de Corvey (1130-1158)*, Stavelot, 1982, p. 62. On notera en passant que la crosse ornant le buste-reliquaire de saint Poppon est une crosse de la fin du XV^e siècle réutilisée et qu'avant 1499 un vol eut lieu dans la sacristie de Stavelot d'une crosse pastorale (P. Colman, *op. cit.*, p. 114).

37. Ces reste de *cocleario* ont fait l'objet d'une analyse à l'Institut royal du patrimoine artistique à Bruxelles par L. Maes, Y. Vinckier et E. De Witte : « un des petits fragments de couleur grise est en étain complètement corrodé et en plomb ». Sur la cuillère de sainte Geneviève, voir J. Dubois, *La malle de voyage...*, *op. cit.*, p. 243.

dans l'église de son monastère, devant le tombeau de saint Hermès³⁸.

Au début du XVIII^e siècle existaient à Stavelot « deux peignes d'ivoire que l'on croit d'avoir servi à son (Remacle) usage ». Nous y reconnâmes volontiers les deux peignes aujourd'hui conservés aux Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles³⁹. Ils ont été sauvés à la Révolution et cachés à Stavelot comme des reliques, avec les sandales dont nous avons déjà parlé. L'un daterait de la première moitié du X^e siècle, l'autre du milieu du X^e siècle⁴⁰.

Nul doute que pareil trésor de « reliques historiques » se soit constitué pour chaque saint mosan important : Lambert, Hubert, Hadelin, Domitien, Trond, Ode ou Begge..., et l'on pourrait en dégager une typologie⁴¹. Plus récents sont leurs inventaires, plus de détails, souvent anachroniques, nous obtenons; ainsi d'après un « Répertoire des meubles de la sacristie et de la trésorerie » de la cathédrale de Liège, dressé en 1713, de saint Lambert, patron du diocèse, on conserve : « une chappe (...) chargée et enrichie de perles, une chasuble, étole, manipule (...) toile d'or, chargée de perles (...), (une) crosse de cuivre doré, (une) mitre (...) ornée des perles et des pierreries (...), (le) pallium épiscopale (...) et une croix de fer embellie de cuivre doré et de cristalle de roche (...) celle-là devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu la nuit entouré de neige à Stavelot, suivant l'histoire »⁴².

A partir d'un exemple local, élevé par les savants bénédictins du XVIII^e siècle à un échelon supérieur, se dégage l'embryon d'une typologie d'objets personnels ou réputés tels des saints mosans, trésors de « reliques historiques » des centres importants de pèlerinage de nos régions.

* * *

Trop souvent méprisés, les inventaires de reliques ont conservé le souvenir des plus humbles comme des plus précieux objets⁴³. A travers les siècles, les châsses et reliquaires furent les meilleurs « conservatoires »

38. *Miracula S. Remacii*, dans *AA. SS.*, t. I, *Sept.*, lib. II, c. 9, n^o 24, et lib. I, c. 19, n^o 31, d'après F. Baix, *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmedy*, Paris-Charleroi, 1924, p. 215.

39. Inventaire n^{os} 1823 et 1824.

40. Description et bibliographie dans F. Swoboda, *Die liturgischen Kämme*, Inaugural-Dissertation, Tübingen, 1963, n^{os} 18 et 20, p. 79-84.

41. Nous l'avons fait en partie en ce qui concerne les vêtements et ornements lors du colloque *Textiles du Moyen Âge plus particulièrement dans la région Meuse-Rhin*, Alden Biesen, 13-16 février 1989. Cf. *Actes*, p. 11-29.

42. Éd. par Demarteau, *Trésor et sacristie de la cathédrale Saint-Lambert à Liège, 1615-1718*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège*, t. II, 1882, p. 307-337.

43. Pour paraphraser Dom J. Dubois, *Saint Germain, évêque de Paris (552-576), pasteur itinérant pour la gloire des saints. Sa malle de voyage*, dans *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. CXII, 1985, p. 47.

d'une série de documents protégés par la piété due aux reliques des saints, témoins privilégiés d'histoire, d'art et d'archéologie⁴⁴. Il faut les redécouvrir, les inventorier, les interpréter et les publier systématiquement. Seule cette publication permettra d'esquisser les axes de cette géographie de la foi et de la culture religieuse souhaitée par tous.

NOTE ADDITIONNELLE

Il était impossible de publier ici toutes les cartes élaborées pour la présente contribution ; nos recherches nous ont conduit beaucoup plus loin que nous pensions à l'origine. De plus un long commentaire doit accompagner ces cartes ; nous espérons le publier prochainement dans la revue *Le Moyen Age*.

La chasuble de saint Remacle, dont nous parlons plus haut, semble avoir été une relique historique très appréciée :

Le 29 novembre 1217, l'autel des Saintes-Agnès-et-Catherine de l'abbaye de Villers en Brabant (Belgique) est consacré et, parmi les reliques, une, « *De casula sancti Remacii confessoris* » (*Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXVII, 1898, p. 92).

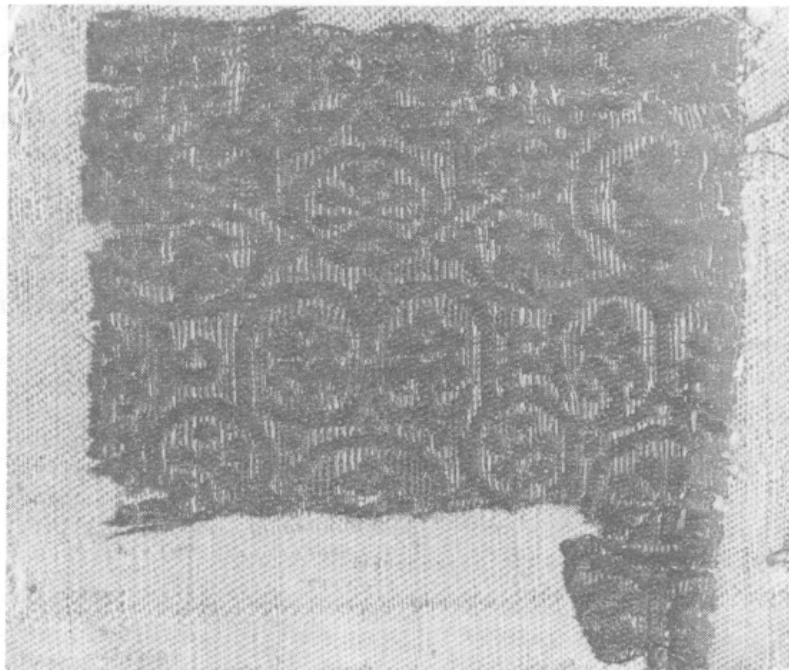


FIG. 4. — FRAGMENT DE LA CHASUBLE
DE SAINT REMACLE
(Trésor de la cathédrale de Trèves)

Annemarie Stauffer a eu l'extrême gentillesse de nous signaler que le trésor de la cathédrale de Trèves conserve un fragment de cette chasuble, selon une authentique du XVIII^e siècle (70 × 11 mm.). Il s'agit d'un samit byzantin du

44. A titre d'exemple bien illustré, voir notre article *Trésors cachés des reliquaires de l'ancien diocèse de Liège*, dans *Storia e dossier*, Rome, n° 26, février 1989.

XI^e-XII^e siècle de 60 × 45 mm. (fig. 4) (cf. M. Flury-Lemberg, I. Niedermann von Woyski, A. Staufer et R. Schorta, *Zwei bedeutsame Trierer Tuchreliquien*, dans *Treveris sacra*, t. V, Trèves, à paraître).

M. Noël DUVAL, président, remercie M. George d'avoir réservé à notre compagnie cette communication sur les reliques d'une abbaye proche de Liège où il est occupé au Musée diocésain. Il demande ce que l'on sait de l'origine de saint Remacle.

M. Pierre RICHIÉ, m. r., à la suite de M. George répond que cette origine est bien connue : Remacle venait d'Aquitaine.

Dom Jacques DUBOIS, m. r., insiste sur les liens maintenus aux XII^e et XIII^e siècles entre des monastères aussi éloignés que ceux de Stavelot et de Solignac. Leurs souvenirs communs qui remontaient au VII^e siècle, avaient créé une amitié durable.

Il fait aussi remarquer que le vêtement monastique représenté dans le *Voyage littéraire* de Dom Martène n'est pas une coule parce qu'il n'a pas de manches, il ressemble plutôt à une chasuble de grande forme à laquelle on aurait ajouté un capuchon. Celle-ci était en laine : la vieille oraison de bénédiction du vêtement monastique en fait en effet l'éloge. Cette laine n'était pas teinte et lorsqu'elle est sombre, venant de moutons noirs, ceux qui en sont vêtus sont dits moines noirs. Quand elle est claire on ne dit pas, au XII^e siècle, de ceux qui en sont vêtus moines blancs, mais moines gris.

Quant au peigne, il peut avoir été utilisé lors d'une ordination épiscopale, mais il peut aussi n'être qu'un objet conservé en souvenir de celui à qui il appartenait.

A propos des relations entre monastères, M. Louis CAROLUS-BARRÉ, m. h., rappelle le rôle des rouleaux des morts. Il rappelle aussi les transferts de reliques et notamment celles de saint Sanson de Dol-de-Bretagne mises à l'abri à Orléans. Une église y fut mise sous son vocable.

M. GEORGE fait remarquer que le nom de Stavelot-Malmedy apparaît justement sur un rouleau des morts de Saint-Étienne de Caen.

M. Jean VEZIN, m. r., revenant sur les authentiques de reliques dont les images ont été montrées, dit combien l'interprétation de ces documents reste délicate et complexe. Réunis en un même trésor, ces textes peuvent avoir été rédigés en des lieux et à des dates différentes.

Dom DUBOIS cite à ce sujet l'exemple des reliques de saint Boniface, vénérées à Chelles peu après sa mort. On peut en effet se demander si les authentiques ont été rédigées à Fulda, où son corps fut ramené après son martyre en Frise, ou bien à Chelles même, lorsque les reliques y parvinrent.

M. VEZIN remarque qu'en ce cas précis l'authentique de Chelles est en écriture anglo-saxonne.

M^{me} Geneviève MORACCHINI-MAZEL, a. c. n., présente ensuite une communication sur : *Le premier baptistère paléochrétien de Sagone (Corse-du-Sud)*.

En 1965, j'avais trouvé à Sagone une tuile estampillée provenant sans doute d'une toiture, portant le nom d'un certain *Paulus*, qui, avec l'aide